

Sport 2

ECTS : 2

Description du contenu de l'enseignement :

Pour l'option sport, le sport choisi en tant qu'option permet d'obtenir des crédits ECTS dans le cursus (une quinzaine de discipline sportive sont disponibles en option).

Il y a 1h30 de cours par semaine, toute l'année, sur un créneau horaire qui dépend de la discipline choisie.

Compétence à acquérir :

Les objectifs sont liés à la discipline choisie et portent sur la progression et la performance physique, les connaissances théoriques du sport choisi, l'assiduité et l'investissement.

Mode de contrôle des connaissances :

L'évaluation se fait selon les 3 critères suivants : la progression et la performance physique, les connaissances théoriques, l'assiduité et l'investissement.

Document susceptible de mise à jour - 31/05/2026

Université Paris Dauphine - PSL - Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 75775 PARIS Cedex 16